

AFFAIRE N° 8 - Proposition de vente d'un terrain de 2.125 m², sis à la Montagne
Chemin Hautbois, présentée par Mme Zoubida CASSIN.

M. MONDON donne lecture du rapport :

Messieurs,

Il s'agit d'un terrain sis à la Montagne, sur le Chemin Hautbois, à 0,5 km. à proximité de la route nationale, sur lequel est construit un immeuble de 10 pièces avec dépendances et qui pourrait très bien convenir pour transférer la Mairie de la Montagne.

M. MONDON, Adjoint Spécial de la Montagne, a émis un avis favorable quant à l'acquisition de cette propriété.

C'est la deuxième offre faite par Mme Zoubida CASSIN. L'intéressée avait primitivement demandé 4.000.000, de francs pour le terrain en cause, puis 2.000.000, francs, ce qui correspond à peu de chose près à l'évaluation qui en a été faite par le Service des Domaines (3.000.000, de frs.CFA.).

Les crédits nécessaires au règlement de cette acquisition seront prévus au Chapitre 210 " Acquisitions de terrains " du Budget primitif de 1964.

Messieurs, je mets la question aux voix ./.

M. MONDON, à la demande du Maire, précise qu'il a visité l'immeuble en question qui lui paraît très bien convenir à l'installation de la Mairie. Sur une question de M. EVAN, il précise également que le prix demandé ne lui semble pas exagéré et que de toute façon cette acquisition ferait économiser à la Municipalité le prix du loyer du bâtiment dans lequel est actuellement logée la Mairie, soit de 20.000, Fr par mois.

Le Maire : Vous avez entendu, Messieurs, la lecture du rapport et les conclusions du rapporteur. Je mets aux voix ce projet d'acquisition.

Adopté à l'unanimité.

Beauvais, le 27 juin 1963
Le Maire
Secrétaire Général
Signe : J. Cluchard

Approuvé

Beauvais, le 29 janvier 1964
Le Maire
Le Secrétaire Général
Signe : J. Cluchard